

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous accompagnons toute personne touchée par un deuil, qu'elle soit adulte, adolescent ou enfant, quel que soit son âge, son histoire, sa relation avec la personne décédée et les causes du décès. Et ce, que le deuil soit récent ou ancien.

UNE ASSOCIATION D'ACCOMPAGNEMENT

Absence, douleur, chagrin. Le deuil apporte son flot d'émotions et de bouleversements auxquels chacun réagit de sa propre façon. Il suscite un sentiment de solitude qui peut parfois donner l'impression d'être incompris. Dans ces circonstances, l'entourage peut révéler les limites de sa capacité à écouter. Et le silence s'installe alors.

Pourtant, lorsque l'on perd une personne chère, l'expression des émotions et l'évocation des souvenirs sont indispensables. Pour ces raisons, nous vous proposons d'être présents, de vous écouter, de vous soutenir et de vous accompagner, sans jugement, dans un cadre sécurisé et confidentiel.

Le lien demeure

Le deuil n'est pas l'oubli. C'est un processus de changement, un parcours de cicatrisation qui se fait dans la durée. Au-delà de la douleur, du chaos, du manque, c'est un chemin qui permet que le lien demeure. Ce lien se transforme, prend place dans nos vies, se fait empreintes.

UNE ASSOCIATION EXPÉRIMENTÉE

Depuis plus de vingt ans, l'association Empreintes (née Vivre son deuil et devenue Vivre son deuil Île-de-France) s'engage pour accompagner adultes, adolescents ou enfants qui traversent cette période extrêmement difficile qu'est le deuil.

L'association Empreintes loi 1901 a été créée par le psychiatre Michel Hanus. Elle est membre de la Fédération Européenne Vivre son deuil, reconnue d'intérêt général et organisme de formation.

À but non lucratif, elle est non confessionnelle et apolitique. Le Docteur Christophe Fauré, psychiatre, est membre d'honneur.

COMMENT INTERVENONS-NOUS ?

Nous vous proposons une écoute active, une relation d'aide et de soutien. Nos accompagnants sont pour la plupart des bénévoles. Ils sont sélectionnés, formés et supervisés par un psychologue. Certains accompagnants interviennent à titre professionnel.

Nos modes d'intervention sont divers, pour nous adapter à la particularité de votre situation.

■ Par une écoute téléphonique

Numéro d'appel national : 01 42 38 08 08.
Ligne d'écoute, d'information et d'orientation.

■ Par des entretiens

Individuels et familiaux, ils peuvent être proposés après un premier contact par téléphone ou courriel : contact@empreintes-asso.com

■ Par des groupes d'entraide

Ils permettent la rencontre et le partage avec d'autres personnes qui se retrouvent dans une situation de deuil. Ces groupes comprennent un nombre limité à dix participants, qui se réunissent à un rythme fixe (toutes les trois à quatre semaines). Chaque participant aura préalablement été reçu en entretien. Les personnes inscrites s'engagent à participer à l'ensemble des rencontres.

■ Par des rencontres

Organisées autour de thèmes liés au deuil par une intervenante spécialisée, elles ont pour objectif de sensibiliser à un aspect spécifique du deuil (deuil après suicide, parents en deuil, le deuil chez l'enfant ou l'adolescent, la culpabilité, etc.). Ces rencontres offrent un temps d'échange et de partage avec les personnes présentes.

Accompagner les enfants et adolescents

Empreintes accompagne vos enfants à partir de 4 ans.

Après un ou plusieurs entretiens familiaux préalables, votre enfant peut intégrer un atelier (six enfants du même âge sur environ six rencontres). Ensemble, les enfants s'expriment autour de différents thèmes, grâce à des outils variés (peinture, masques, collages, etc.).

Empreintes accompagne aussi les adolescents.

Des rencontres leur offrent un espace de parole permettant un partage, à partir de supports issus de leur univers : chansons, extraits de film...

EMPREINTES : ADHÉSION ET SOUTIEN

Coupon à retourner avec votre règlement à :
Empreintes – 7, rue Taylor, 75010 PARIS
ou à compléter directement sur notre site www.empreintes-asso.com

Madame Monsieur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel@.....

Date/...../.....

Règlement

Espèces Chèque bancaire (à l'ordre de Empreintes) Carte Visa

PARTICULIERS

Adhésion annuelle de 20€

Par ailleurs, j'offre un don de :

15 € 30 € 50 €
 100 € (soit 34 € après déduction fiscale)
 1 000 € (soit 340 € après déduction fiscale)

Autre montant.....€

ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISMES

Adhésion annuelle de 180€

Par ailleurs, notre organisme offre un don de :.....€

Je désire recevoir un reçu fiscal

oui non

Empreintes est une association reconnue d'intérêt général.
Particulier : don déductible à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Organisme : don déductible à hauteur de 60 % de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaire H.T.

Empreintes – Vivre son deuil
7, rue Taylor, 75010 PARIS – 01 42 38 08 08
contact@empreintes-asso.com
www.empreintes-asso.com

« Avec Empreintes, je me suis
sentie en confiance et comprise. »
Madame M.

« Vous nous avez soulagés.
Enfin, moi en particulier. »
Paul, 9 ans.

« Merci pour le soutien que vous
m'avez apporté après le décès de ma
fille et celui de mon mari.
Quatre ans plus tard, je me reconstruis
dans la force et la joie. »
Madame R.

EMPREINTES
— Le lien demeure —

VOUS VIVEZ UN DEUIL ?

L'association Empreintes vous écoute,
vous soutient et vous accompagne.

ADULTES • ADOLESCENTS • ENFANTS

Empreintes – Vivre son deuil
7, rue Taylor, 75010 PARIS – 01 42 38 08 08
contact@empreintes-asso.com
www.empreintes-asso.com